

Québec français



Le français chez les jeunes et les adultes **Deux clientèles... deux programmes**

Normande Lacombe

Numéro 48, décembre 1982

L'éducation des adultes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56435ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacombe, N. (1982). Le français chez les jeunes et les adultes : deux clientèles... deux programmes. *Québec français*, (48), 52–53.

Le français chez les jeunes et les adultes

Deux clientèles... deux programmes

normande lacombe

Pour des jeunes qui fréquentent obligatoirement une institution scolaire et pour les adultes qui y reviennent volontairement, le but du cours de français est identique: apprendre à communiquer. Mais si l'objectif est le même, le contenu, la démarche d'apprentissage, le matériel didactique, l'évaluation et la terminologie sont nettement différents. Dans le présent article, nous tenterons de dégager les principales caractéristiques sur lesquelles se fondent les différences des deux programmes.

Il n'est pas exagéré de prétendre qu'il existe des distinctions marquées entre les jeunes et les adultes. Le développement psychologique, l'expérience de vie, les connaissances acquises, les besoins de chacun, le rythme d'apprentissage, l'engagement personnel, le temps à consacrer à des études sont autant de facteurs qui accentuent les différences entre les deux groupes. D'ailleurs, l'étude des besoins de la clientèle, consolidée par des recherches scientifiques, explique les deux conceptions de l'apprentissage de la langue.

L'origine des programmes

Le programme des jeunes repose sur des études entreprises en France, en Angleterre et aux États-Unis; elles concernaient particulièrement les sciences de la communication et la psycholinguistique. Les résultats de ces recherches appliqués au programme des jeunes ont permis de décrire des objectifs correspondant aux différents comportements attendus chez tout usager de la langue.

Le programme des adultes s'inspire principalement des travaux de Tyler,

Popham et Eisner. Ces théories insistent sur le découpage de la matière en petites séquences d'apprentissage définies par des objectifs de comportement observables et mesurables: modèle industriel qui met l'accent sur la productivité et la rentabilité. Les deux programmes visent à développer les outils de la communication et à rendre l'élève plus autonome.

Les contenus

Chez les jeunes, le programme ne s'articule plus, comme auparavant, autour des quatre savoirs. Les objectifs se définissent en termes d'habiletés langagières et explicitent l'habileté à comprendre un discours (écouter, lire) et l'habileté à produire un discours (parler, écrire). Le discours, c'est un ensemble de faits de langue qui s'organise à partir d'une intention et qui véhicule un message écrit ou oral, littéraire ou non littéraire, propre à satisfaire un besoin de communication personnel ou social. Le programme confie au maître le soin de choisir et d'exploiter en classe des discours appartenant à « l'héritage culturel québécois ou qui sont considérés comme significatifs dans l'expression des valeurs de la collectivité »¹.

Les contenus d'apprentissage précisent les activités de pratique, d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances en compréhension et en production. Les activités d'objectivation et d'acquisition de connaissances portent sur la situation de communication (rapports émetteur/récepteur/référent/environnement), et sur le fonctionnement de la langue et du discours (lexique, syntaxe, structure du récit,

etc.). Concrètement, cela veut dire, par exemple, que si l'élève écrit une lettre d'opinion, il devra apprendre à utiliser adéquatement le protocole, à respecter les caractéristiques logiques et linguistiques de ce type d'écrit et à tenir compte de son destinataire.

Le nouveau programme de français élaboré par le M.E.Q. pour les adultes propose un « programme par objectifs ». Tous les contenus de cours sont construits de la même façon. Ils contiennent chacun cinq objectifs de comportement terminaux visant le savoir-écouter, le savoir-lire, le savoir-parler, le savoir-orthographier et le savoir-rédiger. Voici un exemple tiré du programme FR412.

RÉDIGER un écrit d'au moins dix-huit lignes portant sur un sujet relatif à son domaine de lecture.

CONTENU

- Le domaine de lecture²: voir FR12-0305-SL.
 - Le style:
 - a) précision;
 - b) richesse et variété des verbes, des noms des qualificatifs.
 - L'utilisation des termes français et de la syntaxe française.
 - La ponctuation:
 - a) les points de suspension;
 - b) les guillemets;
 - c) les préalables du FR06-0502-SR au FR11-0502-SR.
 - L'orthographe: voir FR12-0400-SR et ses préalables.
- N.B.* L'usage du dictionnaire et de la grammaire est permis.

À la lecture de son p.p.o. (programme par objectifs), l'adulte connaît l'ensemble des comportements à développer (objectifs terminaux) ainsi que les étapes préalables à l'atteinte de ces objectifs terminaux. Ces étapes correspondent aux objectifs intermédiaires. À la fin de ses apprentissages, il est donc en mesure de prouver de façon concrète qu'il a atteint ses objectifs. L'adulte

Ce processus d'apprentissage s'incarne dans une démarche pédagogique qui comprend une mise en situation, une pratique et un ensemble d'activités faites en fonction de la pratique. Pour aider l'adulte dans ses apprentissages, on fait appel au concept d'éducation personnalisée, concept qui répond le mieux aux besoins et au rythme d'apprentissage de la clientèle adulte : les formats d'apprentissage vont du discours magistral à l'autodidaxie. Cependant, sans que le formateur y soit obligé, l'enseignement individualisé est un type d'intervention privilégié.

Pour satisfaire aux principes de l'enseignement individualisé, il a fallu présenter à l'adulte une démarche d'apprentissage fonctionnelle, constituée de six étapes : présentation de l'objectif, théorie, activités d'apprentissage, renforcement, diagnostic et évaluation.

Dans la première étape, on présente l'objectif d'apprentissage du programme officiel de français. Succinct et précis, il trace les grandes lignes d'un plan d'études.

La théorie donne les explications relatives aux diverses acquisitions à faire en vue d'atteindre l'objectif. De plus, on y trouve une technique d'écoute, de lecture ou de rédaction, selon l'objectif poursuivi. La technique est un ensemble de « petits trucs » qui facilitent le travail de l'adulte. Enfin, la théorie fournit toujours un exemple du travail à accomplir de même que la façon dont l'élève sera noté.

Les activités d'apprentissage permettent à l'adulte une bonne appropriation du savoir grâce à des activités graduées. Le diagnostic vérifie le niveau de compréhension de l'adulte. C'est une sorte de test préliminaire qui le situe très bien par rapport aux apprentissages faits ou à faire.

Le renforcement contient des activités complémentaires qui permettent de combler des lacunes ou de perfectionner l'apprentissage. L'évaluation mesure ce qui a été appris et jusqu'à quel point il y a eu maîtrise de l'objectif. Si les efforts sont couronnés de succès, il ne lui reste plus qu'à subir le test de certification du Ministère.

La terminologie

Les deux programmes de français sont basés sur des concepts différents ; il est donc normal qu'on utilise un langage propre à chacun d'eux. Le contenu, la démarche et l'évaluation ont fourni une nomenclature particulière : *discours, situation de communication, intention, pratique de compréhension, pratique de production, objectivation de la pratique,*

objectif terminal, acquisition de connaissances, ..., sont les mots ou les expressions courantes du programme du secondaire. On utilise, à l'éducation des adultes, le vocabulaire suivant : savoir-lire, savoir-écouter, savoir-parler, savoir-écrire, objectif terminal, objectif intermédiaire, contenu, critères de notation, pondération, activité d'évaluation. Tous ces mots ou expressions sont parfois synonymes ou désignent des réalités nouvelles ou différentes.

L'évaluation

À l'éducation des adultes, le programme est extrêmement précis en ce qui touche l'évaluation. Une série de tests de fabrication provinciale ou locale mesurent jusqu'à quel point les objectifs terminaux sont atteints. Les objectifs intermédiaires sont évalués du même coup. Que l'évaluation relève du Ministère ou du professeur, les critères de notation et la pondération sont inscrits au programme. Le contenu de l'examen final n'est pas connu de l'élève. Cependant, on trouve dans le programme un exemple reproduisant assez fidèlement le test final et la façon dont l'élève sera évalué.

Les notes sont réparties par savoir et totalisent la somme de 100 points. Pour réussir, l'élève doit obtenir une note minimale de 40% pour chaque objectif terminal et une moyenne globale de 50% pour l'ensemble des cinq objectifs de chaque cours.

Conclusion

Chez les adultes, après deux années d'expérimentation, on a implanté un programme pratique et souple qui convient à la clientèle. Cela ne s'est pas fait sans heurts. Les principales critiques concernaient la longueur du test de classement, la multiplication des séances d'évaluation et la surcharge des contenus. De plus, la perspective analytique de la programmation par objectifs n'a pas favorisé l'esprit de synthèse. Enfin, plusieurs ont trouvé inacceptable d'avoir élevé à un palier d'objectif terminal l'apprentissage de l'orthographe qui, normalement, ne doit constituer qu'un moyen au service de la communication écrite. Certains problèmes énumérés antérieurement ont déjà trouvé des solutions. ■

¹ Programme d'études, Français, langue maternelle, 5^e secondaire, p. 23.

² Le « domaine de lecture » correspond aux dossiers que l'étudiant s'est constitués à partir de journaux et de revues. Chaque dossier porte sur un thème ou un sujet relatif à l'actualité.

trouve dans le programme un modèle d'évaluation pour chaque objectif.

En somme, par rapport aux anciens programmes, le programme des jeunes et celui des adultes constituent une amélioration : les éléments notionnels y sont plus précis, plus gradués et plus riches. Signalons, en passant, quelques aspects nouveaux dans le programme des adultes :

- un savoir-écouter et un savoir-parler intimement liés ;
- un savoir-lire divisé en trois parties, soit des éléments notionnels, des lectures littéraires ou non littéraires et une incitation à la lecture ;
- un savoir-orthographe visant la maîtrise de l'orthographe lexicale, grammaticale et la distinction des homophones ;
- un savoir-rédiger qui vérifie à la fois un type d'écrit courant et la lecture.

La démarche

Le programme des jeunes propose un processus d'apprentissage qui se concrétise par la pratique du discours, l'objectivation de la pratique et l'acquisition de connaissances. Ces activités ne se déroulent pas nécessairement dans l'ordre énuméré précédemment.

Les activités de pratique sont des activités de communication proposées à l'élève pour l'amener à comprendre et à produire des discours oraux et écrits. Les activités d'objectivation de la pratique, quant à elles, obligent l'élève à effectuer un retour sur le discours lu ou écouté, tout en lui permettant de juger de la pertinence du choix et de l'organisation des éléments.

Enfin, les activités d'acquisition de connaissances sont celles que l'élève doit accomplir pour se donner les connaissances jugées utiles ou nécessaires aux activités de pratique et d'objectivation de la pratique. Elles se font toujours en fonction du discours choisi et sont prévues par le maître ou réclamées par l'élève.